

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

See herein for bid submission instructions/ Voir la présente pour les instructions sur la presentation d une soumission NA British Columbia

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific Region

401 - 1230 Government Street Victoria, B. C. V8W 3X4

nes			
Solicitation No N° de l'invitation			
	2020-1	0-13	
éférence du client			
éférence de SEAG			
CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	/ME	
L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire	
		Pacific Standard Time PST	
		1	
: Other-Autre:			
ser toutes questions à:		uyer ld - ld de l'acheteur	
ne		N° de FAX	
	() -		
es, and Construction: ces et construction:			
	éférence du client éférence de SEAG CCC No./N° CCC - FMS - L'invitation pre : Other-Autre: ser toutes questions à:	eférence du client eférence de SEAG CCC No./N° CCC - FMS No./N° V - L'invitation prend fin : Other-Autre: ser toutes questions à: B x one FAX No. () -	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/o	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	n on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	mor ou nom du fourniscour/
Nom et titre de la personne autorisée à sig	
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	teres a imprimerie)
Signature	Date



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1	. – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1	Besoin	
1.2	COMPTE RENDU	
1.3	Service Connexion Postel	2
PARTIE 2	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1	Instructions, clauses et conditions uniformisées	2
2.2	Présentation des soumissions	
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION	3
2.4	LOIS APPLICABLES	3
PARTIE 3	B – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
PARTIE 4	I – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	4
4.1	Procédures d'évaluation	4
4.1.1	PROCESSUS DE CONFORMITÉ DES SOUMISSIONS EN PHASES ERROR! BOOKMARK NOT DEF	INED.
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	5
PARTIE 5	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	6
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
PARTIE 6	5 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	7
6.1	BESOIN	7
6.2	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	7
6.3	DURÉE DU CONTRAT	7
6.4	Responsables	7
6.5	PAIEMENT	9
6.6	Instructions relatives à la facturation	9
6.7	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
6.8	LOIS APPLICABLES	10
6.9	Ordre de priorité des documents	10
ANNEXE	A - BESOIN	11
ANNEXE	B- BASE DE PAIEMENT	12
ANNEXE	C - ÉVALUATION FINANCIÈRE	13
ANNEXE	D - ÉVALUATION TECHNIQUE ERROR! BOOKMARK NOT DEFI	NED.
TABLEA	U D-1 – Critères obligatoires	INED.
ANNEXE	E - LISTE DE VÉRIFICATION DU DOSSIER DE SOUMISSION	15
ANNEXE	F - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	18
ANNEXE	G - DISPOSITIONS SUR L'INTÉGRITÉ - LISTE DES NOMS	19

File No. - N° du dossier N° CCC / CCC No./ N° V

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'annexe « A » -Besoin.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Service Connexion postel

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2020-05-28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent acheminer leur soumission à l'endroit suivant :

Unité de réception des soumissions de la région du Pacifique de TPSGC

Seules les soumissions transmises à l'aide du service Connexion postel seront acceptées. Le soumissionnaire doit envoyer un courriel pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postel à l'adresse suivante: TPSGC.RPReceptiondessoumissions-PRBidReceiving.PWGSC@tpsqc-pwqsc.qc.ca

Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion

Id de l'acheteur - Buyer ID x1v166

File No. - N° du dossier N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées <u>2003</u>, ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la demande d'ouverture de conversation Connexion postel est envoyée à l'adresse électronique ci-dessus au moins six jours avant la date de clôture de la demande de soumissions.

Les soumissions transmises par télécopieur ou sur papier à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Columbia-Britannique, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le soumissionnaire doit envoyer sa soumission par voie électronique conformément à l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique Section II : Soumission financière

Section III: Attestations

Les soumissions transmises par télécopieur ou sur papier ne seront pas acceptées

Id de l'acheteur - Buyer ID $x lv 166 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences conformément à l'annexe « D » - Évaluation technique.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à l'annexe « C » - Évaluation financière.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « E » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « E » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3010T (2014-11-27) Fluctuation du taux de change - Atténuation des risques.

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Le Canada appliquera le Processus de conformité des soumissions en phases décrit ci-dessous.
- b) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- c) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.2 Évaluation technique

Le Plan d'évaluation de soumission technique et les critères d'évaluation technique obligatoires sont inclus dans l'annexe D – Critères d'évaluation technique.

4.1.2.1 (31-07-2017) Exigences techniques obligatoires

Le processus de conformité des soumissions en phases s'appliquera à tous les critères techniques obligatoires présentés à l'annexe D — Critères d'évaluation techniques.

4.1.3 Évaluation financière

L'évaluation de la soumission financière est incluse à l'annexe C - Critères d'évaluation financière.

4.1.4 Évaluation du prix - soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger

- 1. Le prix de la soumission sera évalué comme suit :
 - a. les soumissionnaires établis au Canada doivent proposer des prix fermes, les droits de douane et les taxes d'accise canadiens compris, et les taxes applicables exclues.
 - b. les soumissionnaires établis à l'étranger doivent proposer des prix fermes, les droits de douane, les taxes d'accise canadiens et les taxes applicables exclus. Les droits de douane et les taxes d'accise canadiens payables par le Canada seront ajoutés, pour les besoins de l'évaluation seulement, aux prix présentés par les soumissionnaires établis à l'étranger.
- 2. Sauf lorsque la demande de soumissions précise que les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions, ou à une autre date précisée dans la demande de soumissions, sera utilisé comme facteur de conversion.
- 3. Pour les fins de la demande de soumissions, les soumissionnaires qui ont une adresse au Canada sont considérés comme étant des soumissionnaires établis au Canada, et les soumissionnaires qui ont une adresse à l'extérieur du Canada sont considérés comme étant des soumissionnaires établis à l'étranger.

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - Exigences techniques obligatoires

- 1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
 - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions;
 - b. satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires;

Les soumissions ne répondant pas aux exigences de a) ou b) seront déclarées non recevables. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix le plus bas ne sera pas nécessairement acceptée. La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas par point sera recommandée pour attribution d'un contrat.

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID $x1v166 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <u>Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html)</u>, afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

Les soumissionnaires doivent soumettre un formulaire dûment rempli qui se trouve à l'annexe G.

ld de l'acheteur - Buyer ID $xlv166 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.2.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au _____ inclusivement .

6.3.2 Date de livraison

Bien que la livraison soit demandée au plus tard le 31 mars, 2021.

6.3.4 Points de livraison

Les biens doivent être livrés rendus droits acquittés (RDA) selon les Incoterms 2000 à l'endroit suivant :

Esquimalt Graving Dock Admirals Road Victoria, BC

6.4 Responsables

6.4.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est:

Dave Castle
Services publics et Approvisionnement Canada
Approvisionnement maritimes, Région du Pacifique
401 - 1230 Rue Government
Victoria, C.B V8W 3X4
Telephone: 250-217-6555

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EZ108-211036/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EZ108-211036

E-mail:

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID xlv166 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

David.Castle@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.4.2 Responsable technique

Le responsable technique pour ce contrat est:

Nom: AEA
Titre: AEA
Organisation: AEA
Adresse: AEA
Téléphone: AEA
Télécopieur: AEA
Courriel: AEA

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.4.3 Représentant de l'entrepreneur

Personne-ressource :	Nom	Téléphone	Courriel
Questions relatives à la			
passation de marché			
Questions d'ordre			
technique			
Questions de facturation			

6.5 Paiement

6.5.1 Base de paiement - Paiements multiples

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque des unités auront été complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

6.5.2 Paiement électronique de factures - contrat

On demande au soumissionnaire de remplir l'annexe F et de la présenter avec sa soumission.

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Dépôt direct (national et international);
- b. Échange de données informatisées (EDI);
- c. Virement télégraphique (international seulement);

6.6 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

Facture doit être libellé à:

PSPC Esquimalt Graving Dock Admirals Road, Victoria, BC.

La facture d'origine doit être envoyée pour vérification:

PAC.MARINE@pwgsc-tpsgc.gc.ca attention: David Castle

S'il vous plaît noter le numéro de contrat dans la ligne d'objet du courriel.

6.7 Attestations et renseignements supplémentaires

6.7.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EZ108-211036/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EZ108-211036

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $xlv166 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.8 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____ (insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- 1. ales articles de la convention;
- 2. les conditions générales 2010A (2020-05-28), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- 3. Annexe A, Besoin;
- 4. Annexe B, Base de paiement;
- 5. la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ ».

Id de l'acheteur - Buyer ID $x lv 166 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier

ANNEXE A - BESOIN

Annexe A – Please contact <u>david.castle@pwgsc.gc.ca</u> for French SOW.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID $x lv 166 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE B- BASE DE PAIEMENT

Remarque au soumissionnaire: L'annexe B forme la base de paiement pour le contrat résultant et ne doit pas être rempli à l'étape de la soumission.

B1. Le prix du contrat

ARTICLE	DESCRIPTION	Prix unitaire				
Α	Calibrâtes Weight Celles à l'annexe A	\$				
В	Livraison RDA selon les Incoterms 2000 à EGD, Victoria (CB.).	s \$				
	Prix totale					
La	La meilleure date de livraison offerte :					

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID $xlv166 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE C - ÉVALUATION FINANCIÈRE

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES Le soumissionnaire est d'entrer dans leur tarification dans le barème ci-dessous.

Remarque : Le Canada demande l'option d'acheter une ou plusieurs unités additionnelles au cours des deux années suivant l'attribution du contrat.

C.1 Barème de prix – Tableau 1

ARTICLE	DESCRIPTION	Prix (\$)		
C.1A	Calibrâtes Weight Cells à l'annexe A			
C.1B	Livraison RDA selon les Incoterms 2010 à Victoria (CB.).			
C.1C	Prix total (C.1A + C.1B)			
La meilleure date de livraison offerte : La meilleure date de livraison offerte doit être au plus tard le 15 mars 2021.				

C.2 Prix pour évaluation

ARTICLE	DESCRIPTION	Prix (\$)
C.4A	Prix pour évaluation = (C1.C)	

Annex D

Annex D Mandatory Technical Criteria

The Bidder's Technical Bid must meet all the Mandatory Criteria in Table D1 to be considered responsive. Failure to meet the Mandatory Criteria will render the Bid non-compliant and the Bid will not be assessed further. Table D1

	Mandatory Criteria					
M#	Criteria	Met	Not Met	Cross-reference to Proposal		
M1	Certified under Division 1 or 2.1 of CSA W47.1 for fusion welding of steel and/or CSA W55.3 for resistance welding of structural components.					

File No. - N° du dossier N°

ANNEXE E - LISTE DE VÉRIFICATION DU DOSSIER DE SOUMISSION

E.1 Liste de vérification des produits à livrer obligatoires

Nonobstant les exigences touchant les produits livrables précisés dans la demande de soumissions et le marché connexe (annexe A), les produits livrables obligatoires, qui doivent être présentés avec les documents du soumissionnaire pour être jugés recevables, sont décrits ci-dessous.

Les éléments suivants sont obligatoires et la soumission du soumissionnaire sera évaluée en fonction des exigences définies dans les présentes. Le soumissionnaire doit se conformer à chaque élément pour que sa proposition soit recevable.

N°	Partie de L'invitation	Renvoi à la demande de soumission s	Désignation	Document fourni
1	Page couverture	Page couverture	Page 1 de la partie 1 du document de <u>demande</u> <u>de propositions</u> rempli et signé;	
2	3	Partie 4.1 Section I	Soumission technique en réponse de l' ANNEXE D - ÉVALUATION TECHNIQUE - Weld Certs	
3	3	Partie 4.1 Section II, Annexe C	ANNEXE C - ÉVALUATION FINANCIÈRE, rempli	

E1.1 Exigences relatives aux produits livrables à l'appui

Si les renseignements suivants, à l'appui de la soumission, n'accompagnent pas celle-ci; ils seront demandés par l'autorité contractante et devront être fournis dans les 48 heures suivant la demande par écrit :

No	Partie de L'invitation	Renvoi à la demande de soumission s	Désignation	Situation	Document fourni
1	Part 6	6.9	Lois applicables (le cas échéant)	48 heures après demande écrite	
2	Part 6	articles 6.5.3, Annexe E	Représentants de l'entrepreneur, tableau dûment rempli	48 heures après demande écrite	
3	Annexe F	3.1.5.2	INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE, rempli	48 heures après demande écrite	
4	Annexe G	5.1.1	Dispositions relatives à l'intégrité –	48 heures	

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. F1782-20C164/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. F1782-20C164

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $xlv166 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier

	Liste de noms, rempli	après	
		demande	
		écrite	

N° de l'invitation - Solicitation No. F1782-20C164/A N° de réf. du client - Client Ref. No. F1782-20C164

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID xlv166 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier

E.1.2 Représentant de l'entrepreneur Le soumissionnaire doit compléter le tableau ci-dessous et le soumettre avec son offre.

Personne-ressource :	Nom	Téléphone	Courriel
Questions relatives à la passation de marché			
Questions d'ordre technique			
Questions de facturation			

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

ANNEXE F - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumiss suivants :	ionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique
	() Dépôt direct (national et international) ;
	() Échange de données informatisées (EDI) ;
	() Virement télégraphique (international seulement).

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

ANNEXE G - Dispositions sur l'intégrité - Liste des noms

Le disposition sur l'intégrité – Liste des noms commence sur le prochain page et consiste de 2 pages